

Les enjeux du territoire

Présentation générale du territoire

Ce territoire est essentiellement situé dans les départements littoraux du Var et des Alpes Maritimes. Il couvre les principaux fleuves de la côte varoise (l'Argens et la Giscle) et de la Côte d'Azur (la Siagne, la Brague, le Loup, la Cagne, le Var, les Paillons et la Roya). Il s'étend, sur le littoral, de la rade d'Hyères à Menton (frontière avec l'Italie, en dehors de la principauté de Monaco).

Ce territoire compte 42 masses d'eau "cours d'eau", réparties entre :

- des rivières alpines à forte valeur patrimoniale (sur les alpes maritimes essentiellement) et dont les potentiels piscicole, écologique, biologique sont importants. Elles se caractérisent par un régime pluvio-nival ;
- des cours d'eau côtiers, influencés par le climat méditerranéen qui marque leurs comportements hydraulique, hydrologique et hydrogéologique (déficits hydriques – milieux temporaires – fragilité de la ressource – crues subites – ruissellement). Ces fleuves se caractérisent, sur leurs parties aval, par une très nette dominante urbaine et périurbaine, ayant des conséquences hydromorphologiques (artificialisation des basses vallées).

Ce territoire recouvre également 12 masses d'eau "plans d'eau" dont trois sont artificiels (retenues) et contribuent en grande partie aux besoins en eau de ce secteur : Saint-Cassien, Carcès et Verne. Les 9 plans d'eau naturels restants (tous supérieurs à 50 hectares) se situent sur le périmètre du Parc National du Mercantour (Alpes Maritimes).

On recense également 12 masses d'eau souterraine, constituées de nappes d'accompagnement des cours d'eau, de nappes alluviales côtières et de ressources profondes.

La zone littorale couvre 14 masses d'eau côtières. Y sont recensés également 3 canaux de transport d'eau brute en tant que masses d'eau artificielles.

Les pressions

Sur les eaux Continentales

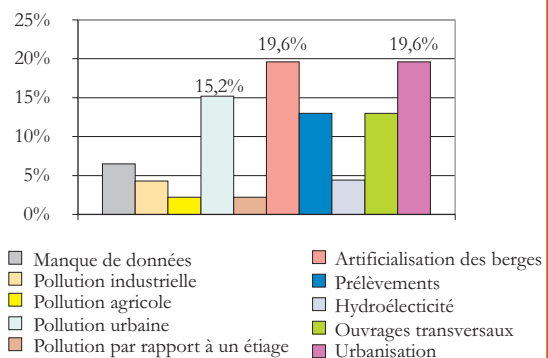
Ce territoire, au fort potentiel de biodiversité, fait l'objet de nombreux usages :

- **pour le moyen et le haut pays, le tourisme** occupe une place de plus en plus importante avec le développement des sports d'eau vive (principalement en période estivale) ou du ski qui nécessite des équipements pour l'enneigement artificiel. Dans le domaine industriel, l'activité se concentre sur **l'hydroélectricité**. Les équipements sont fort nombreux et sur le seul département des Alpes Maritimes, plus de 120 km de cours d'eau sont court-circuités. Ajouté aux extractions de matériaux et aux actuelles infrastructures routières et ferrées, cela contribue à perturber le fonctionnement physique des rivières ;

- **pour la partie littorale**, les pressions sont liées à **l'urbanisation** et aux usages littoraux dont l'une des conséquences est la modification ou la dégradation de ces milieux.

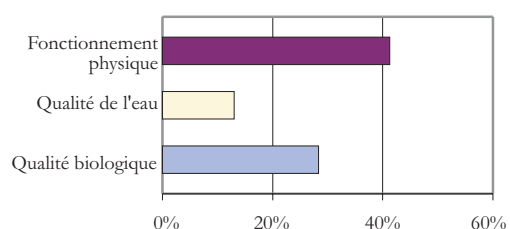
Outre l'urbanisation galopante qui lui donne une structure urbaine dense, ce territoire est soumis également aux pressions liées au **tourisme**, à **l'industrie** (sur certains bassins versants comme la Siagne avec les parfumeries...), aux **activités agricoles** qui subsistent sur certains secteurs ou en périphérie urbaine immédiate (viticulture, maraîchage, horticulture...).

Principales pressions du territoire



Les pressions les plus fortes sont directement liées à l'urbanisation (rejets, aménagement du lit et des berges, prélèvements).

Principaux facteurs altérés



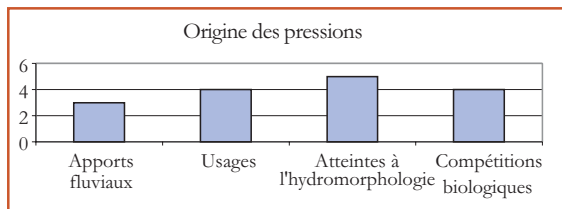
A l'horizon de 2015, il n'y a pas d'aggravation des tendances prévues et la quasi-totalité des masses d'eau devraient voir leur état s'améliorer sur des aspects physico-chimiques et biologiques, vis à vis de la situation 2003. En revanche, il semble difficile d'envisager dans ce délai une diminution des pressions sur l'hydromorphologie des cours d'eau, et les seules évolutions envisageables pour le fonctionnement physique des milieux sont liées à une stabilisation au niveau de la situation actuelle.

Cette amélioration sera confortée par le développement d'approches globales et concertées sur ces milieux, tendance que l'on constate aujourd'hui avec une prise en charge, par les collectivités locales littorales, des enjeux liés à l'eau.

Pour les eaux souterraines, leur état est affecté par des pollutions diffuses et ponctuelles d'origine agricole.

Sur les eaux côtières

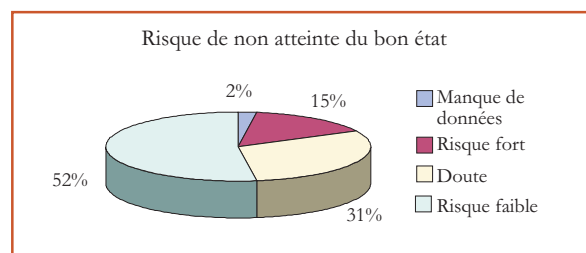
Les agglomérations sont les principales sources de métaux lourds au milieu marin. Elles amènent également des polluants organiques et des pesticides. Les cours d'eau côtiers, essentiellement le Gapeau et le Var, présentent des apports significatifs de ces mêmes polluants mais seulement pour un nombre limité de masses d'eaux côtières :



L'analyse de l'impact des pressions s'exerçant sur les masses d'eau côtière, met en évidence l'importance des aménagements littoraux, des usages maritimes. Les apports polluants concernent un nombre plus réduit de secteurs mais restent toutefois significatifs avec 5 masses d'eau impactées sur 14.

Les risques d'écart aux objectifs environnementaux à l'horizon 2015

Plus de 50 % des masses d'eau "cours d'eau" devraient atteindre le bon état écologique d'ici 2015, ce qui comparé à la situation globale sur le bassin du Rhône et des cours d'eau méditerranéens, est plus favorable. L'un des enjeux de la directive sera de les préserver pour maintenir notamment les activités qui s'y sont développées. Pour les masses d'eau risquant de ne pas atteindre le bon état, les principales conséquences des pressions recensées concernent essentiellement le fonctionnement physique des cours d'eau (transit sédimentaire altéré, disparition de l'espace de divagation, transformation des lits...) et leur qualité biologique (circulation piscicole altérée, étiage accentué...). Seulement 24 % de ces masses d'eau sont pré-identifiées comme étant fortement modifiées.



Il faut rappeler également la très bonne qualité des plans d'eau naturels d'altitude. Seules les retenues, plans d'eau artificiels, présentent une qualité moyenne, voire mauvaise. Mais l'analyse doit être complétée.

Pour les eaux souterraines, deux masses d'eau ont un risque qualifié de moyen de ne pas atteindre le bon état écologique d'ici 2015.

Pour les eaux côtières, seules 2 masses d'eau sur 14 présentent un risque fort et 4 un doute. Les masses d'eau à risque fort, comme la quasi-totalité de celles qualifiées en doute, se situent au droit des principales zones urbaines dans des fonds de golfe ou de rade, et présentent un trait de côte artificialisé et des terrains gagnés sur la mer. Ainsi, 4 masses d'eau ont été pré-identifiées comme fortement modifiées.

L'influence des espèces invasives sur le risque de non atteinte du bon état reste difficile à évaluer.

Les questions importantes de ce territoire

Globalement, l'état des lieux réalisé sur ce territoire soulève des questions importantes qui ressortent au niveau du bassin :

- **Comment gérer et partager la ressource** pour concilier les usages et la préservation des milieux ? Quel équilibre entre les usages et les besoins des milieux ? Comment anticiper les périodes de pénuries, quelle gestion faut-il mettre en place ?
- **Quelle place pour l'hydroélectricité**, entre le développement des énergies renouvelables et la nécessaire protection des milieux aquatiques. Quels partenariats faut-il envisager pour restaurer les milieux ? Comment modifier la gestion des ouvrages existants pour en réduire les impacts physiques et biologiques et restaurer le continuum biologique et physique ?
- **L'eau et l'aménagement du territoire ne peuvent plus être dissociés.** La pression est grandissante sur la zone littorale et se traduit par l'augmentation des prélèvements sur la ressource, des rejets pollués, des usages et des aménagements. Ainsi se pose la question de l'articulation entre développement urbain et touristique avec bon état écologique des milieux. Plus largement, comment favoriser les liens entre les politiques de l'eau et celles d'aménagement du territoire. Où se situe la demande sociale en matière de développement, en matière d'environnement ? Incite-elle à préserver un bon état écologique ? Sur le littoral, l'augmentation des usages (plaisance, plongée, pêche...) doit devenir compatible avec le bon état des eaux côtières. Sur les têtes de bassins, les activités liées à l'eau sont aussi en développement et exigent une bonne qualité de ces milieux.
- **Les crues et les inondations** : l'augmentation de la pression démographique sur ce territoire engendre une demande croissante d'espaces, un plus grand besoin de se protéger contre les crues avec pour conséquence des aménagements contraignants pour les milieux. L'enjeu est donc de réduire la vulnérabilité des biens et des personnes tout en respectant l'objectif de bon état écologique.

- **La restauration physique de ces milieux**, fortement dégradés par l'activité humaine et l'urbanisation, va nécessiter de concilier développement économique, préservation des nappes alluviales, gestion des inondations et atteinte du bon état.

Les enjeux écologiques liés aux espèces invasives : **au regard des connaissances actuelles, comment inciter une réflexion plus poussée ?**



